

N° 942 INRA/DGRHF/DGRH/1

Rabat, le 17 septembre 2021

### DECISION

#### LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Vu le statut particulier du personnel de l'Institut National de la Recherche Agronomique tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime n° 3195 du 28 octobre 2011, portant règlement de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'adjoint administratif 1<sup>er</sup> grade de l'Institut National de la Recherche Agronomique ;

Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 16/2020 en date du 07 octobre 2020 relative à l'organisation des concours de recrutement et des examens d'aptitude professionnelle ; Vu les nécessités de service.

# **DECIDE**

<u>ARTICLE PREMIER</u>: L'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'adjoint administratif 1<sup>er</sup> grade sera organisé à partir du 26 octobre 2021 au siège de l'INRA. Un (01) poste est mis en compétition.

**ARTICLE DEUX :** L'examen est ouvert aux adjoints administratifs 2<sup>ème</sup> grade de l'INRA justifiant au moins de 6 années de service effectif en cette qualité à la date de l'examen. L'examen comporte les épreuves suivantes :

EPREUVE	DUREE (h)	COEFFICIENT
I/ Epreuve Ecrite		
Se rapportant aux missions ou fonctions du grade	3	3
supérieur ou aux attributions de l'INRA		
II/ Epreuve orale		
Entretien avec le jury, qui porte le cas échéant, sur	Entre 15 et 30 mn	3
l'épreuve écrite, et sur les missions et spécialité du		
candidat en vue d'évaluer ses aptitudes à assumer		
les missions du grade supérieur		

**ARTICLE TROIS**: Toute note inférieure à 5 sur 20 est éliminatoire. Ne seront qualifiés pour passer l'épreuve orale que les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à l'épreuve écrite.

**ARTICLE QUATRE**: Les candidats sont tenus de s'inscrire en ligne sur la plateforme accessible via le lien suivant : <a href="http://www.inravictoire.ma:8282/">http://www.inravictoire.ma:8282/</a>, et ce dans le respect des modalités précisées dans la note relative aux examens, et ce au plus tard le 30 septembre 2021 à 16h30.

<u>ARTICLE CINQ</u>: Le Chef de la Division de la Gestion des Ressources Humaines et Financières est chargé de l'exécution de la présente décision.

Le Directeur de l'Institut Nations de la Recherche Agronomique

uzi BEKKAOUI

AA1

Division de la Gestion des Ressources Humaines et Financières Avenue de la Victoire, B.P. 415. Rabat, Maroc Tél.: +212 (0) 537 77 57 49

Fax: +212 (0) 537 77 17 13 Email: abdenbi.salahi@inra.ma

www.inra.org.ma





N°943 INRA/DGRHF/DGRH/1

Rabat, le 17 septembre 2021

# DECISION

#### LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Vu le statut particulier du personnel de l'Institut National de la Recherche Agronomique tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime n° 3193 du 28 octobre 2011, portant règlement de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de rédacteur 2ème grade de l'Institut National de la Recherche Agronomique ;

Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 16/2020 en date du 07 octobre 2020 relative à l'organisation des concours de recrutement et des examens d'aptitude professionnelle ; Vu les nécessités de service.

# **DECIDE**

<u>ARTICLE PREMIER</u>: L'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de rédacteur 2ème grade sera organisé à partir du 26 octobre 2021 au siège de l'INRA. Un (01) poste est mis en compétition.

ARTICLE DEUX : L'examen est ouvert aux rédacteurs 3ème grade de l'INRA justifiant au moins de 6 années de service effectif en cette qualité à la date de l'examen. L'examen comporte les épreuves suivantes :

EPREUVE	DUREE (h)	COEFFICIENT
I/ Epreuve Ecrite		
Se rapportant aux missions ou fonctions du grade supérieur ou aux attributions de l'INRA. Elle peut consister à analyser un sujet, répondre à des questions, étudier un dossier ou à commenter un texte.	3	4
II/ Epreuve orale Entretien avec le jury, qui porte le cas échéant, sur l'épreuve écrite, et sur les missions et spécialité du candidat en vue d'évaluer ses aptitudes à assumer les missions du grade supérieur	Entre 15 et 30 mn	4

<u>ARTICLE TROIS</u>: Toute note inférieure à 5 sur 20 est éliminatoire. Ne seront qualifiés pour passer l'épreuve orale que les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à l'épreuve écrite.

**ARTICLE QUATRE**: Les candidats sont tenus de s'inscrire en ligne sur la plateforme accessible via le lien suivant : <a href="http://www.inravictoire.ma:8282/">http://www.inravictoire.ma:8282/</a>, et ce dans le respect des modalités précisées dans la note relative aux examens, et ce au plus tard le 30 septembre 2021 à 16h30.

<u>ARTICLE CINQ</u>: Le Chef de la Division de la Gestion des Ressources Humaines et Financières est chargé de l'exécution de la présente décision.

de la Recherche Agronomique

Faouzi BEKKAOUI

RED2

Division de la Gestion des Ressources Humaines et Financières Avenue de la Victoire, B.P. 415. Rabat, Maroc Tél.: +212 (0) 537 77 57 49

Fax: +212 (0) 537 77 17 13

Email: abdenbi.salahi@inra.ma www.inra.org.ma





N° 944 INRA/DGRHF/DGRH/1

Rabat, le 17 septembre 2021

## DECISION

### LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Vu le statut particulier du personnel de l'Institut National de la Recherche Agronomique tel qu'il a été modifié et complété et notamment son article 55 ;

Vu l'arrêté du Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé de la Modernisation des Secteurs Publics n° 1178.11 du 23 journada I 1432 (27 avril 2011) portant les conditions, les modalités et le programme de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'Adjoint Technique 2ème grade ; Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 16/2020 en date du 07 octobre 2020 relative à l'organisation des concours de recrutement et des examens d'aptitude professionnelle ; Vu les nécessités de service.

### **DECIDE**

ARTICLE PREMIER : Un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'adjoint technique 2ème grade sera organisé à partir du 27 octobre 2021 au siège de l'INRA. Onze (11) postes sont mis en compétition.

**ARTICLE DEUX**: L'examen est ouvert aux adjoints techniques 3ème grade justifiant au moins 6 années de service effectif en cette qualité à la date de l'examen. L'examen comporte les épreuves suivantes :

EPREUVE	DUREE (h)	COEFFICIENT
I/ Epreuve Ecrite		
Se rapportant aux missions ou fonctions du grade supérieur ou aux attributions de l'INRA. Des sujets au	3	3
choix peuvent être proposés, soit sous forme		
d'analyse d'un sujet ou de questions.		
II/ Epreuve orale		
Entretien avec le jury, qui porte le cas échéant, sur	Entre 15 et 30	3
l'épreuve écrite, et sur les missions et spécialité du candidat en vue d'évaluer ses aptitudes à assumer les missions du grade supérieur.	mn	

**ARTICLE TROIS**: Toute note inférieure à 5 sur 20 est éliminatoire. Ne seront qualifiés pour passer l'épreuve orale que les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à l'épreuve écrite.

ARTICLE QUATRE: Les candidats sont tenus de s'inscrire en ligne sur la plateforme accessible via le lien suivant : <a href="http://www.inravictoire.ma:8282/">http://www.inravictoire.ma:8282/</a>, et ce dans le respect des modalités précisées dans la note relative aux examens, et ce au plus tard le 30 septembre 2021 à 16h30.

<u>ARTICLE CINQ</u>: Le Chef de la Division de la Gestion des Ressources Humaines et Financières est chargé de l'exécution de la présente décision.

de la Recherche Agronomique

Faouzi BEKKAOUI

AT2

Division de la Gestion des Ressources Humaines et Financières Avenue de la Victoire, B.P. 415. Rabat, Maroc Tél.: +212 (0) 537 77 57 49

Fax: +212 (0) 537 77 17 13 Email: abdenbi.salahi@inra.ma

www.inra.org.ma

الجيل الأخضر GÉNÉRATION GREEN 2020 - 2030



N° 945 INRA/DGRHF/DGRH/1

Rabat, le 17 septembre 2021

# **DECISION**

#### LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Vu le statut particulier du personnel de l'Institut National de la Recherche Agronomique tel qu'il a été modifié et complété et notamment son article 55 ;

Vu l'arrêté du Ministre délégué auprès du Premier Ministre chargé de la Modernisation des Secteurs Publics n° 1177.11 du 23 journada I 1432 (27 avril 2011) portant les conditions, les modalités et le programme de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'Adjoint Technique 1<sup>er</sup> grade ; Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 16/2020 en date du 07 octobre 2020 relative à l'organisation des concours de recrutement et des examens d'aptitude professionnelle ; Vu les nécessités de service.

### **DECIDE**

<u>ARTICLE PREMIER</u>: Un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'adjoint technique 1<sup>er</sup> grade sera organisé à partir du 27 octobre 2021 au siège de l'INRA. Quatre (04) postes sont mis en compétition.

**ARTICLE DEUX :** L'examen est ouvert aux adjoints techniques 2ème grade justifiant au moins de 6 années de service effectif en cette qualité à la date de l'examen. L'examen comporte les épreuves suivantes :

EPREUVE	DUREE (h)	COEFFICIENT
I/ Epreuve Ecrite		
Se rapportant aux missions ou fonctions du grade	3	3
supérieur ou aux attributions de l'INRA. Des sujets		
au choix peuvent être proposés, soit sous forme		
d'analyse d'un sujet ou de questions.		
II/ Epreuve orale		
Entretien avec le jury, qui porte le cas échéant, sur	Entre 15 et 30 mn	3
l'épreuve écrite, et sur les missions et spécialité du		
candidat en vue d'évaluer ses aptitudes à assumer		
les missions du grade supérieur		

**ARTICLE TROIS**: Toute note inférieure à 5 sur 20 est éliminatoire. Ne seront qualifiés pour passer l'épreuve orale que les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à l'épreuve écrite.

**ARTICLE QUATRE**: Les candidats sont tenus de s'inscrire en ligne sur la plateforme accessible via le lien suivant : <a href="http://www.inravictoire.ma:8282/">http://www.inravictoire.ma:8282/</a>, et ce dans le respect des modalités précisées dans la note relative aux examens, et ce au plus tard le 30 septembre 2021 à 16h30.

<u>ARTICLE CINQ</u>: Le Chef de la Division de la Gestion des Ressources Humaines et Financières est chargé de l'exécution de la présente décision.

de la Recherche Agronomique

Faguzi BEKKAOUI

AT1

Division de la Gestion des Ressources Humaines et Financières Avenue de la Victoire, B.P. 415. Rabat, Maroc Tél.: +212 (0) 537 77 57 49

Fax: +212 (0) 537 77 17 13

Email: abdenbi.salahi@inra.ma www.inra.org.ma





N° 946 INRA/DGRHF/DGRH/1

Rabat, le 17 septembre 2021

## DECISION

### LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Vu le statut particulier du personnel de l'Institut National de la Recherche Agronomique tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts n° 1759 du 13 octobre 2017 portant règlement de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de technicien 1er grade de l'Institut National de la Recherche Agronomique ;

Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 16/2020 en date du 07 octobre 2020 relative à l'organisation des concours de recrutement et des examens d'aptitude professionnelle ; Vu les nécessités de service.

### **DECIDE**

<u>ARTICLE PREMIER</u>: Un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de technicien 1<sup>er</sup> grade sera organisé le 26 octobre 2021 au siège de l'INRA. Un (01) poste est mis en compétition.

<u>ARTICLE DEUX</u>: L'examen est ouvert aux techniciens 2ème grade de l'INRA justifiant de 6 années de service effectif en cette qualité à la date de l'examen. L'examen comporte les épreuves suivantes :

EPREUVE	DUREE (h)	COEFFICIENT
I/ Epreuve Ecrite Analyse et critique d'un projet se rapportant à	4	6
l'option choisie.		
II/ Epreuve orale Présentation et discussion d'un travail personnel préparé par le candidat en relation avec l'option choisie, avec un entretien avec le jury.	Au moins 20 mn	4

ARTICLE TROIS: Les candidats devront opter pour l'une des options suivantes:

- Production végétale ;
- Production Animale;
- Protection des Végétaux ;
- Agronomie et Machinisme Agricole ;
- Environnement et Ressources Naturelles ;
- Industrie Alimentaire et Qualité;
- Economie et Sociologie Rurales ;
- Recherche et Développement ;
- Ressources Humaines et Financières ;
- Informatique et Communication.

**ARTICLE QUATRE**: Toute note inférieure à 5 sur 20 est éliminatoire. Ne seront qualifiés pour passer l'épreuve orale que les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à l'épreuve écrite.

TC1 (1)

Division de la Gestion des Ressources Humaines et Financières Avenue de la Victoire, B.P. 415. Rabat, Maroc Tél.: +212 (0) 537 77 57 49

Fax: +212 (0) 537 77 17 13
Email: abdenbi.salahi@inra.ma
www.inra.org.ma





ARTICLE CINQ: Les candidats sont tenus de s'inscrire en ligne sur la plateforme accessible via le lien suivant : <a href="http://www.inravictoire.ma:8282/">http://www.inravictoire.ma:8282/</a>, et ce dans le respect des modalités précisées dans la note relative aux examens, et ce au plus tard le 30 septembre 2021 à 16h30.

Les candidats retenus à l'issue de l'épreuve écrite seront invités à déposer leur travail personnel sur la plateforme. Un lien leur sera communiqué en temps opportun.

<u>ARTICLE SIX</u>: Le Chef de la Division de la Gestion des Ressources Humaines et Financières est chargé de l'exécution de la présente décision.

de la Recherche Agronomique
Faguzi BEKKAOUI

TC1 (2)

Fax: +212 (0) 537 77 17 13
Email: abdenbi.salahi@inra.ma
www.inra.org.ma





N° 947 INRA/DGRHF/DGRH/1

Rabat, le 17 septembre 2021

## DECISION

# LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Vu le statut particulier du personnel de l'Institut National de la Recherche Agronomique tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux et Forêts n° 1760 du 13 octobre 2017 portant règlement de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de technicien 2ème grade de l'Institut National de la Recherche Agronomique ;

Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 16/2020 en date du 07 octobre 2020 relative à l'organisation des concours de recrutement et des examens d'aptitude professionnelle ; Vu les nécessités de service.

# <u>DECIDE</u>

<u>ARTICLE PREMIER</u>: Un examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade de technicien 2ème grade sera organisé le 26 octobre 2021 au siège de l'INRA. Deux (02) postes sont mis en compétition.

<u>ARTICLE DEUX</u>: L'examen est ouvert aux techniciens 3ème grade de l'INRA justifiant de 6 années de service effectif en cette qualité à la date de l'examen. L'examen comporte les épreuves suivantes :

EPREUVE	DUREE (h)	COEFFICIENT
I/ Epreuve Ecrite		
Analyse et critique d'un projet se rapportant à	3	3
l'option choisie.		
II/ Epreuve orale		
Présentation et discussion d'un travail personnel préparé par le candidat en relation avec l'option choisie, avec un entretien avec le jury	Au moins 15 mn	2

ARTICLE TROIS: Les candidats devront opter pour l'une des options suivantes:

- Production végétale ;
- Production Animale;
- Protection des Végétaux ;
- Agronomie et Machinisme Agricole ;
- Environnement et Ressources Naturelles :
- Industrie Alimentaire et Qualité;
- Economie et Sociologie Rurales ;
- Recherche et Développement ;
- Ressources Humaines et Financières ;
- Informatique et Communication;

**ARTICLE QUATRE**: Toute note inférieure à 5 sur 20 est éliminatoire. Ne seront qualifiés pour passer l'épreuve orale que les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à l'épreuve écrite.

TC2 (1)

Division de la Gestion des Ressources Humaines et Financières Avenue de la Victoire, B.P. 415. Rabat, Maroc Tél.: +212 (0) 537 77 57 49

Fax: +212 (0) 537 77 17 13 Email: abdenbi.salahi@inra.ma

www.inra.org.ma



قسم تسيير الموارد البشرية والمالية شارع النصر، ص.ب 415 - الرباط - المغرب الهاتف: 49 77 77 537 (0) 212+ الفاكس:13 77 77 737 (0) 212+ البريد الالكتروني: abdenbi.salahi@inra.ma



ARTICLE CINQ: Les candidats sont tenus de s'inscrire en ligne sur la plateforme accessible via le lien suivant : <a href="http://www.inravictoire.ma:8282/">http://www.inravictoire.ma:8282/</a>, et ce dans le respect des modalités précisées dans la note relative aux examens, et ce au plus tard le 30 septembre 2021 à 16h30.

Les candidats retenus à l'issue de l'épreuve écrite, seront invités à déposer leur travail personnel sur la plateforme. Un lien leur sera communiqué en temps opportun.

<u>ARTICLE SIX</u>: Le Chef de la Division de la Gestion des Ressources Humaines et Financières est chargé de l'exécution de la présente décision.

de la Recherche Agronomique
Faquzi BEKKAOUI

TC2 (2)

Fax: +212 (0) 537 77 17 13
Email: abdenbi.salahi@inra.ma
www.inra.org.ma





N° 948 INRA/DGRHF/DGRH/1

Rabat, le 17 septembre 2021

### DECISION

#### LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DE LA RECHERCHE AGRONOMIQUE

Vu le statut particulier du personnel de l'Institut National de la Recherche Agronomique tel qu'il a été modifié et complété ;

Vu l'arrêté du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche Maritime n° 2006 du 08 septembre 2015, portant règlement de l'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'Ingénieur d'Etat grade Principal de l'Institut National de la Recherche Agronomique ;

Vu la circulaire du Chef du Gouvernement n° 16/2020 en date du 07 octobre 2020 relative à l'organisation des concours de recrutement et des examens d'aptitude professionnelle ; Vu les nécessités de service.

# **DECIDE**

<u>ARTICLE PREMIER</u>: L'examen d'aptitude professionnelle pour l'accès au grade d'Ingénieur d'Etat grade Principal sera organisé à partir du 27 octobre 2021 au siège de l'INRA. Un (01) poste est mis en compétition.

**ARTICLE DEUX :** L'examen est ouvert aux Ingénieurs d'Etat 1<sup>er</sup> grade de l'INRA justifiant au moins de 4 années de service effectif en cette qualité à la date de l'examen. L'examen comporte les épreuves suivantes :

EPREUVE	DUREE (h)	COEFFICIENT
I/ Epreuve Ecrite		
Analyse et critique d'un projet. Des sujets au choix	5	5
relatifs aux spécialités des candidats et les		
missions du grade supérieur peuvent être		
proposés.		
II/ Epreuve orale		
Présentation et discussion d'un travail personnel	Au moins 30 mn	3
préparé par le candidat, en relation avec l'option		
choisie, avec un entretien avec le jury.		

ARTICLE TROIS: Les candidats devront opter pour l'une des options suivantes :

- Production végétale ;
- Production Animale;
- Protection des Végétaux ;
- Agronomie et Machinisme Agricole ;
- Environnement et Ressources Naturelles ;
- Industrie Alimentaire et Qualité;
- Economie et Sociologie Rurales ;
- Recherche et Développement ;
- Informatique et Communication.

**ARTICLE QUATRE**: Toute note inférieure à 5 sur 20 est éliminatoire. Ne seront qualifiés pour passer l'épreuve orale que les candidats ayant obtenu une note au moins égale à 10/20 à l'épreuve écrite.

IEP (1)

Division de la Gestion des Ressources Humaines et Financières Avenue de la Victoire, B.P. 415. Rabat, Maroc Tél.: +212 (0) 537 77 57 49

Fax: +212 (0) 537 77 17 13

Email: abdenbi.salahi@inra.ma www.inra.org.ma



قسم تسبير الموارد البشرية والمالية شارع النصر، ص.ب 415 - الرباط - المغرب الهاتف: 49 77 77 537 (0) 212+ الفاكس:13 77 77 537 (0) 212+ البريد الالكتروني: abdenbi.salahi@inra.ma



**ARTICLE CINQ**: Le jury établira, par ordre de mérite et dans la limite des postes disponibles, la liste des candidats ayant obtenu aux épreuves écrite, orale et la note du rapport une moyenne au moins égale à 12/20.

**ARTICLE SIX**: Les candidats sont tenus de s'inscrire en ligne sur la plateforme accessible via le lien suivant : <a href="http://www.inravictoire.ma:8282/">http://www.inravictoire.ma:8282/</a>, et ce dans le respect des modalités précisées dans la note relative aux examens, et ce au plus tard le <a href="https://www.inravictoire.ma:8282/">30 septembre 2021 à 16h30</a>.

Un rapport établi, selon le modèle ci-joint, par le supérieur hiérarchique du candidat comportant les appréciations détaillées sur les capacités professionnelles du candidat et son aptitude à exercer les fonctions d'Ingénieur d'Etat grade principal doit être transmis sous format électronique à l'adresse mail suivante : <a href="mailto:najat.aitbougayou@inra.ma">najat.aitbougayou@inra.ma</a>. Une note chiffrée de 0 à 20 sera attribuée audit rapport et aura pour coefficient 1.

Les candidats retenus à l'issue de l'épreuve écrite, seront invités à déposer leur travail personnel sur la plateforme. Un lien leur sera communiqué en temps opportun.

<u>ARTICLE SEPT</u>: Le Chef de la Division de la Gestion des Ressources Humaines et Financières est chargé de l'exécution de la présente décision.

de la Recherche Agronomique

Faguzi BEKKAOUI

IEP (2)

Fax: +212 (0) 537 77 17 13
Email: abdenbi.salahi@inra.ma
www.inra.org.ma

